SERTRID

Préfecture du Terr. de Belfort
09 DEC. 2009
Service Courrier

Réunion du Comité Syndical

du 2 décembre 2009

CS – 4.11
Tableau annuel des emplois permanents au 1er janvier 2010

RAPPORT
Présenté par M. Robert DEMUTH
Vice-Président

Monsieur le Vice-Président présente à l'assemblée délibérante le tableau des emplois permanents à la date du 1er janvier 2010, soit :

Grades	Postes ouverts	Postes pourvus
Ingénieur principal	1	1
Ingénieur	1	1
Attaché	1	1
Chargé de mission	1	1
Rédacteur principal	1	1
Rédacteur	1	1
Technicien supérieur	1	0
Agent de maîtrise principal	2	2
Agent de maîtrise	1	1
Adjoint technique principal de 1ère classe	7	6
Adjoint technique principal de 2ème classe	12	12
Adjoint technique de 1ère classe	8	8
Adjoint technique de 2ème classe	6	6
Adjoint administratif de 1ère classe	3	3
Adjoint administratif de 2ème classe	2	2
	48	**46**

A l'UNANIMITE, le Comité Syndical :

- ADOPTE le tableau annuel des emplois permanents au 1er janvier 2010.

Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. le 2 décembre 2009, ladite délibération ayant été affichée par extrait le - 9 DEC. 2009 **conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.**
Dépôt en Préfecture le - 9 DEC. 2009

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président

Leouahdi Selim GUEMAZI